

Master 2 / LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques
Double diplôme
Conventions avec l'Université Laval (Québec) et l'Université Autonome de Madrid (Espagne)

Responsable pédagogique : Alexandra Bensamoun

Nom - Prénom N° Etudiant
Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Semestres	ECTS	CM en H	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1. Maîtriser les fondamentaux		16				10/20
Propriété littéraire et artistique	1	6	30	ECI		7/20
Propriété industrielle	1	6	30	ECI		7/20
Droit des données personnelles	1	4	20	ECI		7/20
BCC2. Comprendre le marché numérique		12				10/20
Nouvelles techniques et droit des obligations	1	4	20	ECI		7/20
Droit du marché de l'art	1	4	20	ECI		7/20
Droit de l'intelligence artificielle	1	2	10	ECI		7/20
Droit des services et des marchés numériques	1	2	10	ECI		7/20
BCC3. Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et / ou de recherche		7				10/20
Méthodologie de la recherche/Projet tutoré	Annuel	1	20	ECI		10/20
Cycle de conférences	Annuel		10	VSN		
Mémoire tutoré	Annuel	6		Mémoire	Mémoire	10/20
BCC4. Intégrer les enjeux internationaux		25				10/20
Ensemble des cours dispensés à Laval ou à la Autonoma	2	25	135	Selon règles de l'université	Selon règles de l'université	10/20
Total annuel		60	305			

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : Validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.

Conditions de validation de l'année de Master 2 :

- Chaque BCC doit être validé (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « Admis ») ;
- Pas de compensation entre les BCC ;
- Les UE dont le seuil de compensation est à 10/20 ne sont ni compensables ni compensantes ;
- Toutes les UE sont évaluées en session unique et ne bénéficient pas d'une seconde session ;
- Les UE évaluées en VSN, doivent avoir le résultat « Admis », faute de quoi le BCC ne sera pas être validé.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant